SÉANCE DU 31 JUILLET 2008

-RESTAURATION BOISERIES EGLISE – AVENANTS

Mme le Maire rappelle qu'il a pu être dégagé dans le cadre des travaux un reliquat de crédits qui permet de réaliser divers travaux complémentaires sur l'église. Ces travaux complémentaires ont reçu un avis favorable de la DRAC.

Mme le Maire présente les devis préparés par les entreprises et vérifiés par Mr l'Architecte et les avenants aux marchés comme ci après :

Normandie Rénovation	HT 12 308.57	TTC 14 721.05
Atelier Olivier Devisme	HT 1 964.34	TTC 2 349.35
« «	HT 2 220.00	TTC 2 655.12
Histoire de Toit	HT 2 935.00	TTC 3 510.26

Après avoir étudié les devis et en avoir délibéré, les Membres du Conseil acceptent à l'unanimité des votes les devis des entreprises et autorisent Mme le Maire à signer les avenants et tous documents complémentaires nécessaires.

-MATERIEL ESPACES VERTS

Afin d'optimiser le travail des employés municipaux et de limiter les allers et retours à la déchetterie d'Yerville, Mme le Maire propose l'achat d'un broyeur de déchets verts.

Elle présente le devis de l'entreprise DUCASTEL pour un broyeur Eliet Maestro pour un montant total TTC de 1 190.00 €.

Après en avoir délibéré le Conseil décide l'achat du broyeur et accepte le devis pour son montant.

-RECHERCHE DE CAVITES SOUTERRAINES SOUS LE GROUPE SCOLAIRE

Mme le Maire informe que compte tenu de l'évolution des recherches, des sondages supplémentaires sont à prévoir. Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil accepte les travaux et sondages supplémentaires à réaliser par Forages Conseil suivant les besoins de la recherche.

Mme le Maire est autorisée à toutes les signatures nécessaires.

-SONDAGES A L'ECOLE

Mr l'Adjoint aux travaux présente l'avancement des travaux.

Indice 36 : le plan de positionnement est commenté. Certains sondages ont révélé à environ 25 m de profondeur des vides de 2 m de hauteur. Il convient d'en déterminer l'origine.

Le 10 août, s'il n'y a plus d'eau dans les vides, une caméra sera passée pour en définir la nature .

indice 102 : un décapage a été effectué qui a révélé un puisard construit de main humaine mais un effondrement à ce même endroit a été signalé par des témoins. Un puisatier va venir dégager le puits pour définir d'où vient l'effondrement.

indice 37 : si le puits de l'indice 102 est confirmé sans galerie, on devra effectuer 5 sondages devant l'indice 37. Si l'indice 102 révèle des galeries, il n'y aura pas besoin de sonder sur l'indice 37.

indice 203 : avec les témoignages apportés, cet indice pourra sûrement être levé et moins de sondages seraient à réaliser. 3 sondages demeureraient car ils pourraient être liés à l'indice 36.

Objectif de résultat : savoir avant la rentrée si un vide peut être localisé sous l'école, ou non.

Le devis du puisatier, pour un montant de 9 600.00 € HT 11 481.60 € TTC est accepté à l'unanimité des votes.

Le devis de INTRO VISION pour les passages de caméra (5) d'un montant HT de 8 855,00 € est accepté à l'unanimité des votes.

Demande de subvention à l'Etat

Mme le Maire rappelle que l'on ne peut pas demander à l'Etat de subvention complémentaire ; il convient d'ouvrir une 2^{ème} tranche de travaux.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil à l'unanimité des votes :

- accepte de faire effectuer les travaux supplémentaires nécessaires à la reconnaissance des indices (percement de puits, vidéos, toutes inspections et investigations)
- décide de demander à l'Etat la subvention la plus élevée possible pour cette 2^{ème} tranche de travaux.
- autorise Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires.

-DIVERS

Horaires de l'école à compter de la rentrée de septembre 2008 : 8h45 – 11h45 et 13h30 – 16h30

Mme le Maire présente le bandeau créé pour le site de la commune. Le Conseil en prend acte.